

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte**

Réserve
au
Moniteur
belge



12121678



Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/07/2012 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 410.526.170

Dénomination

(en entier) : **Prévoyance Evangélique**

(en abrégé) : **PE**

Forme juridique : asbl

Siège : Bois Pirart, 127, 1332 Genval

Objet de l'acte : **Nomination d'administrateurs - DEMISSION - RENOUELEMENT**

Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Genval, le 12 juin 2010

Point 1 : constitution de l'assemblée.

Présents : 13 Absents : 5

Procurations : 5

Observateurs : Cosmo Loperfido

Obernec Bernard (Champion)

Le Président de séance déclare que l'assemblée est valablement constituée et peut passer à l'examen des points repris à l'ordre du jour.

Point 3 : démission et admission de membres associés.

Démissions : Denivelle Pierre (Etterbeek)

Vilain Claude (Ransbèche)

Admissions : Deridiaux Jean-Claude (Ransbèche)

Point 6 : Approbation des comptes 2009 et décharge au Trésorier.

E. Laurent commente les comptes annuels.

Les comptes annuels sont approuvés à l'unanimité et décharge est donnée au Trésorier.

Point 7.1 : Nomination d'un administrateur en remplacement de J.P. Van den Hende, dont le mandat renouvelable est venu à expiration (dernier mandat).

Le mandat de J.P. Van den Hende est reconduit à l'unanimité.

Point 7.2 : Nomination d'un administrateur en remplacement de P. Denivelle, démissionnaire

Notre frère Pierre Denivelle nous a signifié par courrier le terme qu'il mettait à ses mandats au sein de la PE. Nous comprenons ses raisons personnelles et prenons acte de sa décision.

Le C.A propose aux suffrages de l'assemblée la candidature de R. Wautier, qui reprendra le mandat de P. Denivelle, non terminé.

La candidature de R. Wautier est approuvée à l'unanimité. Il poursuivra donc le mandat de P. Denivelle jusqu'à l'AG 2012.

Point 8 : Examen et approbation du budget de 2010.

Jean-Pol commente le budget du Home Béthanie Béthanie

L'ensemble du budget est approuvé à l'unanimité.

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature

Réservé
au
Moniteur
Belge

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/07/2012 - Annexes du Moniteur belge

Volet B - Suite

Clôture de la séance :

Jean-Pol Vanden Hende,

Administrateur-Délégué

Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Genval, le 4 juin 2011

Le Président de séance, Eric Laurent, accueille les participants et ouvre la séance par la prière.

;

Point 1 : constitution de l'assemblée.

Présents : 11 Absents : 5 Procurations : 7

Observateurs : Regibo Didier (Jumet)

Invité pour le Home Béthanie : Mayeur Eric

Le Président de séance déclare que l'assemblée est valablement constituée et peut passer à l'examen des points repris à l'ordre du jour.

Point 2 : démission et admission de membres associés.

Démissions : néant

Admissions : Obernec Bernard (Champion)

Point 6 : Approbation des comptes 2010 et décharge au Trésorier.

Les comptes annuels sont approuvés à l'unanimité et décharge est donnée au Trésorier.

Point 7.1 : Nomination d'un administrateur en remplacement de W. Bohets, dont la mandat renouvelable est venu à expiration (dernier mandat).

Le mandat de W. Bohets est reconduit à l'unanimité.

Point 8 : Examen et approbation du budget de 2011.

Le budget est approuvé à l'unanimité.

Clôture de la séance

Jean-Pol Vanden Hende,

Administrateur-Délégué

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature